

AUTOMOBILITE & AVENIR

Communiqué de Presse

Paris le 19 septembre 2016

Autoroutes : Les usagers contestent le nouveau projet d'investissement annoncé et réclament la communication de l'accord conclu entre l'Etat et les sociétés autoroutières !

Face à la nouvelle annonce du gouvernement de lancer des travaux autoroutiers, les organisations d'usagers réunies au sein du think tank Automobilité & Avenir dénoncent cette nouvelle initiative du gouvernement sur un dossier autoroutier devenu totalement opaque depuis ces dernières années, s'opposent à cette nouvelle répercussion sur les péages de travaux annoncés et lancent une pétition pour obtenir la communication de l'accord conclu entre l'Etat et les sociétés autoroutières en août 2015.

Déjà très présent sur le dossier du plan de relance autoroutier signé en 2015, notamment par le biais de recours initiés auprès du conseil d'Etat pour contester certaines dispositions défavorables aux usagers, Automobilité & Avenir poursuit sa démarche de demande de transparence sur ce dossier devenu totalement opaque et inaudible pour les usagers.

En effet, alors que le plan de relance de 2015 n'est même pas encore lancé, François Hollande annonce durant l'été un nouveau plan de relance précisant que les investissements effectués seraient compensés par un nouvel allongement de la durée des contrats. Face au manque de temps évident que nécessite une telle procédure et un risque de refus de la commission européenne, le secrétaire d'Etat aux transports annonce ce dimanche que les travaux seront finalement répercutés sur les péages.

Les usagers n'acceptent pas de devoir supporter cette nouvelle augmentation qui va venir s'ajouter aux augmentations annuelles contractuelles, à la compensation du gel des tarifs de 2015 ainsi qu'à la répercussion de l'augmentation de la taxe domaniale qui aurait dû être supportée par les sociétés autoroutières. Qui plus est, ce milliard € d'investissement annoncé devrait rapporter aux sociétés concessionnaires une augmentation de leurs recettes de 3 milliards €, ce qui paraît bien cher payé.

A ce stade plusieurs questions se posent :

- Faut-il vraiment répercuter ces travaux sur le péage ?
- Comment le gouvernement peut-il prouver que les travaux ne peuvent être supportés par les sociétés concessionnaires qui réalisent d'énormes bénéfices et voient les chiffres du trafic et par conséquent de leurs recettes et leurs bénéfices augmenter ?
- Que vont-en penser la cour des comptes ainsi que l'Autorité de la concurrence de ce nouveau plan ?
- Que vont en penser les 152 députés de la majorité qui ont demandés fin 2014 la remise à plat du système pour une meilleure maîtrise de la politique tarifaire ?
- Est-ce aux usagers de devoir supporter financièrement cette décision à visée électoraliste ?
- Qu'y-a-t-il vraiment dans le contrat signé en août 2015 entre l'Etat et les sociétés autoroutières ?

C'est pourquoi, afin d'obtenir une réponse à toutes ces questions, Automobilité & Avenir :

1. Demande à ce que les usagers soient pleinement associés à ce dossier
2. Lance une pétition pour obtenir la communication du contrat signé et dont Bercy refuse la transmission malgré la décision du tribunal administratif de Paris qui l'a enjoint de rendre ce document consultable.

« *Il est incroyable de voir le gouvernement imposer ce nouveau plan de relance et de voir ce dernier dans le même temps se pourvoir en cassation devant le Conseil d'Etat pour s'opposer à toute communication du texte de l'accord passé* » s'interroge Laurent hecquet fondateur du think tank Automobilité & Avenir. Et ce dernier de déclarer « *Mais qu'ont-ils donc à cacher aux usagers ?* ».

A propos de Automobilité &Avenir : Automobilité &Avenir est un club de réflexion et d'action (Think Tank), présent dans le débat public, qui a pour objectif d'initier et de faciliter l'échange entre tous les acteurs de la mobilité (secteur économique, institutions, pouvoirs publics, politiques...) dans le but de favoriser la mise en œuvre de solutions durables et acceptable pour les personnes. Sa vision concerne tous les aspects de la mobilité autonome des personnes et des marchandises y compris les modes alternatifs aux véhicules individuels. www.automobilite-avenir.fr